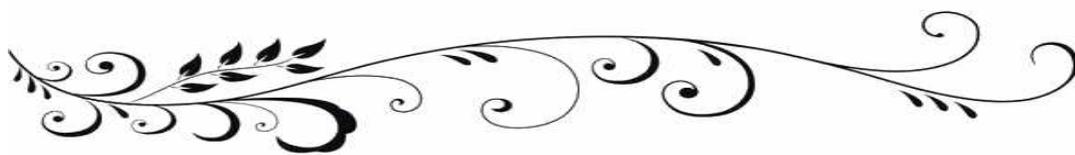


Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations



JUIN

2011

FEU VERT RECOMPENSE ! Enfin, la « boucle » est bouclée !



Boucle au sol



Photo mairie

Radars « pédagogiques » ? Courcôme était en avance !

Au moment où les radars « pédagogiques » font la une des bulletins d'information nationaux, et alimentent polémiques en tous genres, le feu vert récompense de Courcôme pourrait servir encore une fois d'exemple en matière de sécurité routière. Car ce n'est sans doute pas par hasard si en novembre 2008, la commune

avait été récompensée au niveau national par le Trophée des Echarpes d'Or de la Prévention Routière remis par M^{me} Michèle ALLIOT-MARIE alors Ministre de l'Intérieur. France 3, France 2, puis le journal de TF1 s'étaient alors successivement fait l'écho de l'intérêt d'un tel système, bientôt relayés par Radio Monte-Carlo ou de nombreuses revues spécialisées. Pendant les semai-

nes et les mois qui suivirent ces reportages, ce sont plus de deux cents demandes de renseignements émanant de collectivités (petits villages, mais aussi villes des banlieues de Toulouse, Nantes, Lyon ou Pau) qui arrivèrent à la mairie, sans compter quelques colloques nationaux sur la sécurité routière auxquels participa le maire, Michel DUCHIRON.

Suite page 2

AGENDA DE JUIN

À COURCÔME :

Jeudi 9 juin : 14h-17h
vente de vêtements
d'occasion par Eider,
salle des associations

Dimanche 12 juin :
Bric à brac du comité
des fêtes

Jeudi 16 juin : anima-
tion autour de l'exposi-
tion sur le chocolat à la
bibliothèque

Samedi 18 juin : AG de
la FCOL salle socio-
culturelle

Mardi 21 juin : Fête de
la musique sous la
halle-auvent

Samedi 25 juin : 20h30
Théâtre Cirque « Prêt à
l'emploi »

AUX ALENTOURS...

Dimanche 5 juin :
Randonnée pédestre
au fil de l'eau. Départ
14h du jardin des sens
à Montjean (CDC)

Mardi 14 juin : 21h
Tirage au sort du jury
d'assises à la mairie de
Villefagnan

Samedi 18 juin : 9h-12h
Portes ouvertes du col-
lège de Villefagnan

Samedi 25 juin : 14h
Fête des écoles à
La Faye

Le saviez-vous ?

Environ 6 000 véhicules/jour sur la D736 à Courcôme.



PREVENTION ROUTIERE EN CHARENTE :

Nombre de radars fixes en Charente :

Pour la vitesse :

Début 2011,
17 cabines en service

Pour les feux rouges

(en agglomération) :
Au 1er février 2011,
22 radars.

DERNIERE MINUTE Sur Grand Ecran

RUGBY

FINALE TOP 14

Toulouse/
Montpellier

samedi 4 juin
20h30

salle socio-culturelle sur grand écran
Accès libre



Nouveaux horaires dans votre agence du Pays Ruffécois à compter du 7 juin

Mercredi et jeudi
9h00-12h15
et 13h30-16h45

Square Jean BOUILLON à MANSLE

FEU VERT « RECOMPENSE » !

« Pas de photo, pas d'amende, pas de retrait de points ! »



Photo : 25 novembre 2008 Remise du Trophée par la ministre de l'Intérieur

Suite de la page 1.

Rappelons le principe de ce feu vert « récompense » qui, comme son nom ne l'indique pas, est toujours rouge. Les radars placés au dessus des feux enregistrent la vitesse des véhicules qui arrivent de chaque côté. Si le véhicule qui approche roule à moins de 50 Km/h, le conducteur sera « récompensé » par un feu vert et franchira le passage sans encombre. Sinon, il devra attendre au plus 9 secondes avant de pouvoir continuer sa route.

Pas de photo, pas d'amende, pas de retrait de point. Simple-ment, une incitation à respecter la vitesse dans la traversée du bourg.

Seules contraintes, pour les automobilistes, les piétons (et notamment les enfants de l'école qui traversent) restent prioritaires. Et, en cas de file prolongée des véhicules, une tempori-

sation automatique se met en marche au bout d'une minute environ, pour ralentir et fluidifier la circulation.

Bien évidemment, comme il se doit, un tel dispositif a eu dès son installation de nombreux partisans. Mais aussi quelques détracteurs qui n'avaient sans doute pas totalement compris que le but recherché n'était pas de pénaliser les conducteurs mais bien de réduire et réguler la vitesse dans la traversée du bourg.

Certains n'avaient d'ailleurs pas hésité à venir, (de nuit évidemment !) vandaliser le feu et les radars !

Restait à régler le désagrément des voitures qui, quittant le parking sur la route en face de la mairie, se retrouvaient parfois bloquées au feu rouge, car elles

n'étaient pas toujours détectées par le radar. C'est chose faite maintenant. Une boucle a été installée dans la chaussée : désormais elle détecte « au sol » les véhicules qui descendent de la salle socio-culturelle. Dernière modification : à partir de 20h, le feu est désormais clignotant, jusqu'au lendemain matin.

Si l'on peut raisonnablement penser que notre village ne verra pas l'installation d'un des radars « pédagogiques » gouvernementaux, rappelons quand même que la vitesse est limitée à 50 Km/h sur toute la traversée du bourg (et aussi dans celle des villages !) et que les contrôles inopinés de la gendarmerie sont fréquents sur tout le territoire communal.



Photo : réception au ministère de l'Intérieur pour les Lauréats de la Prévention Routière.



Qu'il soit noir, blanc, au lait, à cuire ou de « couverture », pur ou aromatisé, le chocolat est irrésistible et universellement apprécié. Jusqu'au 18 juin, offrez-vous un voyage au pays des gourmands à la bibliothèque municipale.

Une animation dégustation autour du chocolat sera organisée le jeudi 16 juin à partir de 16h à la bibliothèque.

Entrée libre.

A consommer sans modération en famille ou entre amis !

EXPOSITION ET ANIMATION

Passion chocolat

jusqu'au 18 juin à la bibliothèque



Courcôme infos de A à Z...

Agence postale.

A compter du 1^{er} juillet, le prix du timbre va augmenter :

Le timbre rouge passera à 0,60€



Le timbre vert passera à 0,57€



Bric à brac.

Organisé par le comité des fêtes le dimanche 12 juin toute la journée.

Prix de l'emplacement : 3 € (nombre de mètres illimité). Inscriptions avant le 9 juin au 05.45.31.33.65 et au 05.45.31.05.77.

Cirque : « Prêt à l'emploi ».

Le samedi 25 juin à 20h45, à la salle socio-culturelle, spectacle délirant avec un humour décalé qui allie tour à tour jonglerie, acrobatie et magie. Ouvert à tout public.

Le prix du billet : adulte 8€, enfant 5€, gratuit pour les moins de 3 ans.

Fête de la musique.

Le comité des fêtes vous convie sous la halle-auvent **mardi 21 juin** à partir de 19h00 pour la fête de la musique. Une soirée grillade vous est proposée.

Fête des écoles.

La fête annuelle des écoles du RPI se déroulera samedi 25 juin à partir de 14h à la salle des fêtes de La Faye.

En soirée, dès 20h, un repas sera organisé par les parents d'élèves.

Foire Exposition de Ruffec.

La 58e foire exposition de Ruffec aura lieu du 2 au 5 juin sur le thème de la Vendée.

Le comité d'organisation a sollicité la commune pour l'obtention d'une aide qui s'est matérialisée par la mise à disposition des employés communaux afin d'installer les stands sur deux jours.

Football féminin.

Venez découvrir les joies du football féminin au stade Ruffécois. Initiations proposées aux filles âgées de 6 à 16 ans, les 8 et 15 juin entre 15h et 16h30.

Jury d'assises.

Le tirage au sort, à partir des listes électorales, du jury d'assises pour l'année 2012 sera opéré sur notre canton, le mardi 14 juin à 21h00 à la mairie de Villefagnan. Ouvert au public.

Musiques métisses.

Dans le cadre de la décentralisation du Festival Musiques Métisses, le groupe Christine Salem sera présent lundi 30 mai à 19h salle des fêtes de Villefagnan, et le mardi 31 mai à l'école de Courcôme dès 16h30. Gratuit.

Randonnée pédestre.

Le comité des fêtes vous invite à sa journée pique-nique à Rejallant, le **samedi 11 juin**.

Rendez-vous devant la mairie pour un départ à 9h30 précises. Puis à 10h, départ de la randonnée autour de Rejallant, à 12h30 pique-nique

(prévoir son repas), enfin à 14h30, petite balade découverte des bords de la Charente. Renseignements au 06.84.46.65.30.

Pont de l'ascension.

Le vendredi 3 juin, l'agence postale, l'école et la mairie seront fermées.

Retraite.

L'heure de la retraite a sonné pour Mme Dominique Thomas nommée à l'école de Courcôme depuis septembre 1989. Après 22 ans de service à la maternelle, collègues, enfants, parents et élus ne manqueront pas de lui manifester leur reconnaissance et leur remerciement en cette fin d'année scolaire.

Sécheresse.

Extrait du communiqué de presse de la Préfecture de la Charente en date du 14/05/2011 :

« Gestion de l'eau en Charente, la sécheresse se confirme et impose une mobilisation de tous.

Notre département connaît une situation hydrologique extrêmement préoccupante... Plusieurs arrêtés préfectoraux restreignent l'utilisation de l'eau dans 12 bassins...

La sécheresse se confirmant, la Préfecture de la Charente fait appel à tous pour une gestion économe de l'eau. »

De plus, un arrêté préfectoral en date du 09/05/2011 met en oeuvre l'alerte de niveau 4 sur le bassin du Bief : **arrêt total des prélèvements d'eau pour irrigation. Application à compter du 11 mai 2011 à 8h jusqu'au 15 juin 2011 minuit.**

Vie de l'école

Mardi 28 juin rencontre inter-écoles à Courcôme.

À noter

LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

Prochains rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle socio-culturelle de Courcôme :

- vendredi 10 juin

- vendredi 24 juin de 9h30 à 11h30.

Atelier gratuit.

Ouvert à tous.

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 6 JUIN

Lundi 20 JUIN

(Sortez vos sacs la veille au soir)

PERMANENCES DU DEPUTE

Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra une permanence sur notre canton pour le mois de juin :

LUNDI 27 JUIN

14 h 00 - Mairie de VILLEFAGNAN

PERMANENCES de l'architecte des Bâtiments de France.

M. Thierry VILLATTE assure des permanences afin que les particuliers qui ont un projet aux abords d'un monument historique puissent élaborer leurs dossiers, à RUFFEC :

Jeudi 30 juin

- de 9h30 à 12h00 à l'unité territoriale de Ruffec ;

et de 13h30 à 17h à la mairie de Ruffec.

Courcôme pratique...

Photo : Pierre QUERON

**Commune de Courcôme
Le Bourg
16240 COURCÔME**

Téléphone : 05 45 31 01 68

Télécopie : 05 45 30 33 65

Messagerie :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h 30

mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.

Tél : 05 45 31 00 23

(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :

Samedi de 14h à 16h

Maison des associations.

Directeur de publication :

Michel DUCHIRON

Impression : Mairie de Courcôme

Distribution : foyers de la commune

Information gratuite

Site internet : www.courcome.eu

Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

Notez le dès à présent.**Courant JUILLET :**
Dimanche 10 juillet :
Repas champêtre du comité des fêtes
Jeudi 14 juillet :
ACTE I
Théâtre à Courcôme
Vendredi 15 juillet :
Été actif
Concert d'inauguration
19h30, logis de Tessé
Musique Irlandaise
Avec « Black Pig »
Cimetière de Courcôme et Tuzie

Comme nous vous l'avions évoqué dans le Courcôme-Infos de septembre 2010, la commune avait recruté Céline Robin en contrat aidé pour procéder à la réorganisation du cimetière communal. Ce travail est maintenant terminé. L'inventaire complet des tombes occupées mais aussi des emplacements libres ou réservés a été réalisé. Toutes les données (plan, renseignements et photos de chaque tombe) ont été saisies et ont fait l'objet d'un classement informatique.

Comme nous nous y étions engagés, une restitution de ce travail aura lieu le

lundi 20 juin à partir de 18h à l'intention de la population de Courcôme et de Tuzie.

A cette occasion, vous pourrez également poser vos questions concernant la législation funéraire (achat, entretien des tombes, reprise des sépultures abandonnées, ...) Nous profiterons de ce rendez-vous pour installer ensemble la plaque retraçant l'histoire de la Chapelle St Antoine du cimetière avant de terminer la soirée par le verre de l'amitié autour d'un petit buffet.

**Lundi 20 juin 2011**
18 h 00 (au cimetière)
Pose de la plaque historique sur la façade de la chapelle
18 h 30
(salle socio-culturelle)
Présentation de la restructuration du cimetière
Moment convivial
AYEZ L'ŒIL !
Pouvez-vous nous dire quels sont les noms de ces deux fleurs et quel est leur point commun ?

Réponse à la mairie jusqu'au 16 juin midi.

Récompenses « sucrées » pour les plus perspicaces !



Photo A



Photo B

SITE A DECOUVRIR**EMBOURIE - La Villa gallo-romaine des Châteliers**

Ce site archéologique, classé monument historique depuis 1983, vous invite à découvrir les vestiges d'une villa gallo-romaine datée du 1er siècle avant J-C.

Dans l'ancienne forge un espace découverte renouvelé présente la villa, ses collections archéologiques et la fresque antique. Maquette, illustrations, bornes interactives et film expliquent de manière ludique et conviviale l'histoire et les découvertes du site. Le décor peint d'une pièce de réception antique a été reconstitué à partir des éléments de fresque retrouvés lors des fouilles archéologiques.

Ouverture du jeudi au dimanche de 15h à 19h de juin à septembre.

Renseignements au 05 45 31 65 15.

